

- La leptospirose est une maladie **grave**, parfois mortelle, dont on observe plusieurs centaines de cas par an en France.

- Elle est due à des bactéries, les leptospires, présentes dans le monde entier* et dont il existe plusieurs espèces.

- On la contracte en général lors d'une activité en relation avec un environnement souillé par l'urine d'animaux contaminés, notamment l'eau douce.

Quels sont les signes de la maladie ?

Ils apparaissent en moyenne 1 à 2 semaines **après la contamination** :

- fièvre qui peut être forte et brutale ;
- **douleurs musculaires, articulaires, abdominales et forts maux de tête.**

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

Que faire si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque

- Consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'activité à risque pratiquée : un traitement existe, et est d'autant plus efficace qu'il est donné tôt.

* Sa fréquence est plus élevée en zone tropicale en raison des conditions climatiques et écologiques favorables.



ACTIVITÉS DE LOISIRS	MÉTIERS, ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
Avec un environnement contaminé par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :	
EN EAU DOUCE : • baignade ; • pêche ; • canyoning, canoë-kayak, rafting ; • autres sports de nature.	EN EAU STAGNANTE OU VIVE : • égoutiers ; • employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et voieries ; • pisciculture en eau douce.
D'autres activités et métiers à risque favorisent les contacts directs avec les urines d'animaux contaminés :	
• chasse ; • accueil, élevage d'animaux de compagnie, notamment s'il s'agit de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.).	• surveillance des espaces naturels : piégeurs, gardes-chasse, gardes-pêche... ; • travail en animalerie ; • médecine vétérinaire ; • travail en abattoir ; • agriculture...

Mesures générales de lutte contre la prolifération des rongeurs :

- dératisation en milieu urbain ;
- contrôle de leurs populations en milieu rural.

Mesures individuelles de protection contre la contamination par les urines d'animaux

Équipement indispensable en cas d'activité(s) à risque :

- gants, bottes, cuissardes ;
- combinaisons ou vêtements de protection ;
- lunettes anti-projections, si nécessaire.

En cas de plaie

IL FAUT :

- laver abondamment à l'eau potable et au savon ;
- désinfecter avec un antiseptique ;
- protéger la plaie avec un pansement imperméable.

IL NE FAUT PAS :

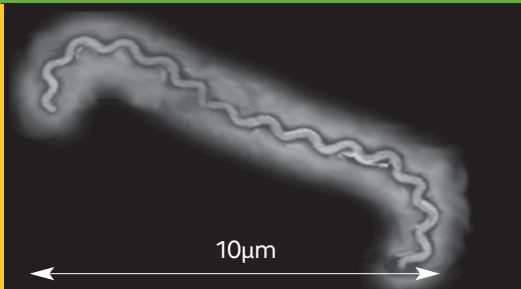
- rincer avec une eau non potable, même limpide.

Et la vaccination ?

- elle n'est efficace que contre **une seule variété** de leptospires ;
- elle est **recommandée** dans le cadre d'une **activité professionnelle** exercée durablement et/ou en permanence ou régulièrement en milieu à risque ;
- elle peut être **proposée** dans le cadre de la **pratique régulière et durable** d'une activité de loisir **exposant spécifiquement au risque** ;
- son indication doit être posée par le médecin **au cas par cas** après **évaluation individuelle** du risque ;
- elle ne dispense en aucun cas du **port d'équipements de protection**.

Leptospirose | La bactérie

Elle peut survivre plusieurs mois, uniquement dans un milieu extérieur humide



Où se trouve la bactérie ?

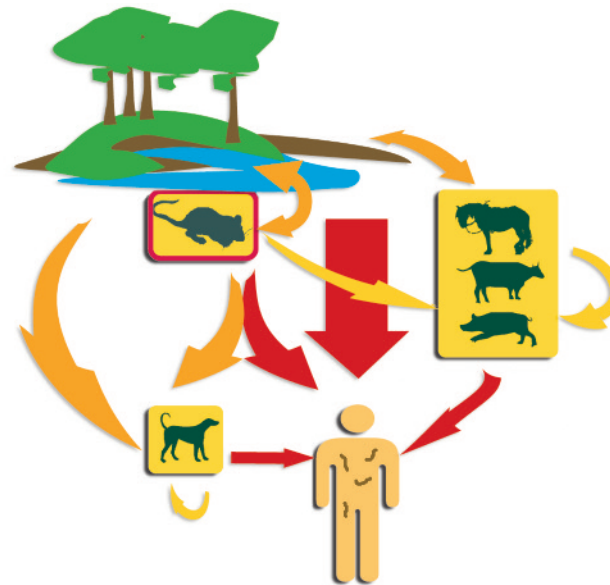
- principalement dans les urines des rongeurs (même si l'infection se rencontre chez d'autres mammifères) ;
- dans les eaux douces (même limpides) ou dans un environnement humide, contaminés par ces urines.

Comment pénètre-t-elle notre organisme ?

- Généralement lors d'un contact en eau douce contaminée*.
- Principalement par les muqueuses (oeil, bouche, nez...).
- Par la peau en cas de lésions même insignifiantes (égratignures, plaies).

* Mais il peut s'agir aussi d'un contact en environnement humide ou avec des animaux contaminés.

Leptospirose | Les origines de la contamination



Pour en savoir plus

Sur INTERNET

> www.solidarites-sante.gouv.fr/leptospirose

> www.pasteur.fr

La Leptospirose